

Catéchèse et éducation morale

Jean-Marie Debunne
Professeur et coordonnateur des programmes d'éducation religieuse
Université Saint-Paul (Ottawa)

Le Directoire général pour la catéchèse (1997) identifie la «formation morale» comme une des six tâches fondamentales dévolues à la catéchèse avec la proposition des grands contenus de foi, la célébration liturgique, l'apprentissage de la prière et de l'intériorité, du vivre-ensemble et de l'engagement. Six verbes peuvent synthétiser ces tâches qui permettent de « réaliser une éducation chrétienne intégrale » : connaître, célébrer, vivre, contempler, partager et s'engager.

Traditionnellement, dans une société où la religion occupait une place privilégiée dans l'espace public, l'éducation religieuse assumait « naturellement » cette tâche d'éducation morale au point qu'il y avait synonymie entre ces deux types d'éducation. Elle le faisait de façon directe dans un cadre scolaire – par exemple au Québec – ou paroissial en transmettant le référentiel moral chrétien organisé notamment autour des commandements de Dieu et de l'Église et en modélisant les grandes conduites chrétiennes autour de la figure du Christ, de grandes figures bibliques et de témoins privilégiés de l'histoire de l'Église. Elle le faisait aussi de façon indirecte et en même temps continue par le *réseautage* communautaire : la vie paroissiale et la pratique dominicale, la participation à divers groupes d'appartenance et d'engagement (syndicats, mouvements d'action catholique et leur célèbre méthode du Voir – Juger-Décider – Agir, activités de loisirs et groupes de formation...), l'exposition à différents messages (livres, journaux...) en provenance de maisons d'édition ou de presse nommément religieuses et autres media....

La sécularisation et la pluralisation de nos sociétés occidentales interpellent le lien « naturel » entre éducation religieuse et éducation morale et fait émerger cette dernière comme domaine spécifique de recherche et d'intervention. Il y a l'exemple de la France qui, dès la fin du XIX^{ème} siècle, instaure dans l'école républicaine de Jules Ferry un cours de morale auquel Émile Durkheim donnera des fondements savants inspirés de la sociologie dans son livre *L'éducation morale*. Bien plus près de nous, au Québec, toujours dans le monde scolaire, on voit la lente émergence à partir de 1974 jusqu'à aujourd'hui d'un cours de morale ou d'enseignement moral

spécifique, et en même temps l'interpellation adressée au cours traditionnel d'enseignement religieux, de mieux faire ressortir sa contribution à la formation morale du jeune. Actuellement, dans le cadre de la réforme scolaire amorcée, ces cours sont appelés à disparaître pour faire place à partir de 2008 à un cours unique *d'éthique, de culture religieuse et d'étude de réponses séculières*. Cette évolution témoigne de la tendance à remettre le religieux dans la sphère communautaire et personnelle (paroisse, église, temple mais aussi famille..) mais elle fait ressortir aussi la désirabilité d'une éducation citoyenne et éthique pour toutes et tous, qui veut donner accès « à des valeurs communes basées sur des raisons communes » afin de mieux vivre ensemble.

Mais quoiqu'il en soit de cette lecture de situation il est important de remarquer que ce souci de faire émerger l'éducation morale comme domaine spécifique a donné lieu à des recherches et à des réalisations pédagogiques qu'un catéchète soucieux de formation morale ne peut complètement ignorer. S'ouvrir à celles-ci c'est se donner d'une part la possibilité d'actualiser et dynamiser sa propre intervention dans le champ de la formation morale chrétienne mais c'est aussi, d'autre part, l'occasion de revisiter et de se réapproprier les acquis d'une longue tradition catéchétique.

Une réflexion¹ sur les recherches psycho-pédagogiques en éducation morale et certaines réalisations didactiques font apparaître deux grands modes paradoxaux d'intervention pédagogique modulant le rôle de l'intervenant. Il y a le mode **transmission** mettant de l'avant les grandes stratégies d'inculcation, d'imitation (modelling) et de conditionnement . « Nul ne naît de lui même à la vie éthique. Il faut la médiation d'un autre... »². Dans ce sens l' éducation morale a un rôle propédeutique à assumer, des contenus «patrimoniaux » à livrer, des traces à laisser, des savoirs et des exemples à proposer, des occasions de croissance à créer ou susciter... Avec ce premier mode d'intervention nous nous situons dans la polarité « mémoire » ou « contenu » et nous référons aux perspectives théoriques qui traitent de la croissance morale en mettant l'accent

¹ Les réflexions qui suivent sont inspirées d'un article de Jean-Marie Debunne, in *Regard rétrospectif sur l'enseignement moral au Québec - Les grands paramètres pédagogiques*, in *Entre-vues*, n 39-40, décembre 1998, Bruxelles, pp 44-65.

² Marguerite Léna, *L'éducation au sens de la vérité, pierre d'attente de toute vie morale*, in *Morale, sagesse et salut*, Fayard 1981.

sur l'apport des environnements humains (les théories de l'apprentissage moral). En amont de ces théories il y a la conviction que l'être humain est un héritier. Par la socialisation et l'éducation il reçoit un patrimoine éthique plus ou moins organisé qui emprunte des canaux socio-culturels d'une prodigieuse diversité et s'inscrit dans l'histoire de chaque individu. De façon générale la famille et l'école représentent des lieux privilégiés de cette transmission, quoique d'autres environnements peuvent y contribuer puissamment : Églises, groupes de pairs, institutions publiques, médias, produits culturels...

L'autre mode d'intervention est centré sur l'apprenant ou le « sujet ». Il représente le second versant paradoxal de l'éducation morale. Il s'agit de faire advenir un sujet moral : un être « souverain », auto-éduqué, auteur de sa vie. Les termes didactiques d'**auto-socio-construction**, chers à l'actuelle réforme scolaire, traduisent bien le souci pédagogique incessant d'autonomisation mais aussi d'interaction dynamique. Ce second versant est habité par la conviction que chaque être humain est un acteur rationnel ayant la capacité de construire en interaction son propre référentiel moral; en un mot, selon la belle expression d'Alice Miller, de devenir « un témoin éclairé ». Les grandes stratégies pédagogiques de cette seconde polarité sont l'expérimentation, la conscientisation et la délibération participative. Ici il y a lieu de proposer une démarche active faite de débats, de délibérations, de prises de parole argumentée et d'écoute à partir de situations et de problématiques de vie bien concrète. Il s'agit ici de mettre en place chez le sujet moral un processus réflexif qui se réclame de perspectives théoriques plus innéistes basées sur le développement cognitif et affectif de l'individu. On aura reconnu la théorie des stades du jugement moral de Lawrence Kohlberg ou les perspectives de John Wilson autour des quatre composantes de la personne moralement éduquée.

Pour le catéchète soucieux de formation morale, la description succincte de ces deux grands modes d'intervention ne peut qu'éclairer et enrichir sa compréhension du triple rythme de l'acte catéchétique appliqué au domaine de l'éducation morale : *traditio* – *receptio* – *redditio*. Le premier mode d'intervention reprend et explicite le premier temps de la démarche catéchétique *traditio* (transmettre ou proposer). Il y a lieu de proposer aux catéchisés des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Plus précisément, « *Se convertir à Jésus-Christ implique de marcher à sa suite. Aussi la catéchèse doit-elle transmettre aux disciples les attitudes même du Maître. (...) Le*

Sermon sur la Montagne, dans lequel le Christ reprend le décalogue et le marque de l'esprit des Béatitudes, est une référence indispensable dans l'éducation morale, aujourd'hui si nécessaire»³.

La description de ce premier mode d'intervention dessine aussi à grands traits un portrait du catéchète comme personne-ressource (il a du répondant), facilitateur, interpellant et témoin. On retrouve ici l'esprit de qu'il est maintenant convenu d'appeler la catéchèse d'accompagnement et de cheminement parfaitement illustrée par l'épisode du diacre Philippe dans les Actes des Apôtres :

L'Esprit du Seigneur dit à Philippe

« Avance et rejoins ce char ».

Philippe s'approcha en courant,

Et il entendit que l'homme lisait le prophète Isaïe;

Alors il lui demanda :

« Comprends-tu vraiment ce que tu lis? »

L'autre lui répondit :

« Comment pourrais-je comprendre

s'il n'y a personne pour me guider? »

Il invita donc Philippe à monter et à s'asseoir à côté de lui. (...)

Alors Philippe pris la parole,

Et à partir de ce passage de l'Écriture

Il lui annonça la Bonne Nouvelle de Jésus.⁴

Le second mode d'intervention nous situe dans le deuxième et troisième temps de la démarche catéchétique appliquée à la formation morale chrétienne **receptio** et **redditio** (réception et don). Nous sommes ici du côté de la motivation du catéchisé à recevoir le référentiel moral chrétien, à le faire sien en l'appliquant dans sa vie en interaction avec ses compagnons et compagnes de route et à le communiquer avant tout comme témoin congruent, en un mot à devenir un vrai « pratiquant ». Rappelons nous cette célèbre interpellation d'un non-croyant s'adressant aux chrétiens : « Je me convertirai le jour où vous les chrétiens vous aurez des gueules de ressuscités

³ Congrégation pour le clergé, *Directoire général pour la catéchèse*, Concacan, 1997, p. 88

⁴ Tout l'épisode est à lire dans *Actes des Apôtres*, 8, 26-40

». En d'autres termes le *Directoire général de la catéchèse* adresse le même message : « *Ils suivront ainsi un itinéraire de transformation intérieure, au long duquel, par leur participation au mystère pascal du Seigneur, ils « passent du vieil homme à l'homme nouveau dans le Christ ».* (...) *L'évangélisation, qui comporte également l'annonce et la proposition de la morale répand toute sa puissance d'interpellation, quand avec la parole annoncée, elle sait offrir également la parole vécue. Ce témoignage moral auquel la catéchèse prépare, doit savoir mettre en valeur les conséquences sociales des exigences évangéliques*⁵. La croissance morale visée trace un chemin d'individuation et de transformation qui fait passer le catéchisé de l'hétéronomie à l'autonomie. Au fond le but visé est de former des êtres qui comme le Christ seront des êtres libres et de ce fait deviendront libérateur. Dans ce sens l'expression catéchèse d'engendrement prend tout son sens.

À l'intention du catéchète soucieux de formation morale chrétienne, et ce sera notre conclusion, rappelons la fin de l'épisode du diacre Philippe. Aux yeux de l'eunuque, juste après le baptême de celui-ci, Philippe disparaît. On peut y voir un message de modestie rappelant que le travail d'engendrement est en fin de compte le fait de l'Esprit et l'indication que le catéchète est lui aussi sur la route :

Il fit arrêter le char,
Ils descendirent dans l'eau tous les deux
Et Philippe baptisa l'eunuque.
Quand ils furent remontés de l'eau,
l'Esprit du Seigneur emporta Philippe;
l'eunuque ne le voyait plus,
mais il poursuivait sa route, tout joyeux.
Philippe se retrouva dans la ville d' Ashdod,
Il annonçait la Bonne Nouvelle
Dans toutes les villes où il passait
jusqu'à son arrivée à Césarée. ⁶

⁵ Congrégation pour le clergé, *Directoire général pour la catéchèse*, Concacan, 1997, pp 88-89.

⁶ Actes des Apôtres, 8, 39-40